

INFORMATION AUX PARENTS

Les conseillers et conseillères en orientation de l'Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle ont pour mission d'aider les jeunes gens et les adultes à choisir une voie de formation scolaire, professionnelle ou universitaire, un emploi ou une carrière.

Ils peuvent intervenir également à la demande de l'autorité scolaire pour donner des conseils d'orientation scolaire lors de report, d'avancement, d'intégration, d'orientation en fin de 7^e et de changement de section. Les entretiens se déroulent dans les bureaux OCOSP au sein des centres scolaires.

Une entité de psychologues scolaires est à disposition pour intervenir en cas de difficultés scolaires à la demande des directions d'école ou des inspecteurs ou assistants d'inspection. Les entretiens ont lieu aux Centres de l'OCOSP de Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds.

Les consultations auprès de l'OCOSP sont gratuites et le secret professionnel est garanti. Les conclusions des consultations des enfants mineur-e-s sont communiquées aux parents ou aux personnes responsables et, avec leur accord, aux responsables de l'école.

Office Cantonal de l'Orientation Scolaire et Professionnelle

Rue du Parc 53

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél : 032 889 69 63

e-mail : ocosp.secretariatCDF@ne.ch

La Chaux-de-Fonds, le 7 novembre 2011